

M. L. P. S.

Mouvement pour la Liberté de la Protection Sociale

165, rue de Rennes 75006 PARIS

Le Président

Recommandé avec avis de réception

Le 13 mai 2019

Monsieur le Président du
Conseil européen
Rue de la Loi/Wetstraat 175
B-1048 BRUXELLES
Belgique

Monsieur le Président,

Je vous prie de bien vouloir informer Mesdames et Messieurs les membres du Conseil européen de ma candidature à la présidence de la Commission européenne.

Militant européen depuis des décennies, je suis le président d'une association, le Mouvement pour la liberté de la protection sociale (MLPS), qui mène en France, depuis 1991, un combat pour l'application des directives européennes dans mon pays, et notamment celles qui ont abrogé le monopole de la sécurité sociale.

La France, en dépit du fait qu'elle fait partie des Etats fondateurs de ce qui est aujourd'hui l'Union européenne, n'a pas cessé de jouer un rôle négatif dans la construction européenne. Son principe fondamental est simple : tout signer, ne rien appliquer.

La France est la principale responsable de la crise actuelle de l'Europe. En s'opposant, dans les faits, à tous les progrès de l'Union, elle a permis que se développe un climat négatif autour de celle-ci, et au développement d'une suspicion systématique à l'égard des actions visant à renforcer l'Union.

De plus, la France a mené des actions de corruption à l'égard de la Commission européenne dans le but d'empêcher les sanctions que justifieraient pourtant ses nombreux manquements dans l'application des décisions communautaires et de

la jurisprudence de la Cour de justice.

Rien n'oblige le Conseil européen à proposer, pour le poste de président de la Commission, un candidat désigné par les partis siégeant au Parlement. Bien au contraire, il sera meilleur pour le fonctionnement de la Commission et de l'Union européenne, que le président de la Commission soit choisi en dehors des partis et soit un Européen convaincu et déterminé.

C'est la raison pour laquelle je présente ma candidature et demande au Conseil européen de bien vouloir la proposer à l'approbation du Parlement.

Dr Claude Reichman
Président du MLPS